

**Délibération n°2020-01-09i**
**Réf. Nomenclature « Actes » : 756**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Demande de subvention au titre de la DETR 2020 Acquisition d'un logiciel outil de gestion du temps de travail- Priorité n°9

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	65
Pouvoirs	10
Votants	75

L'an deux mille vingt, le 23 janvier à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 13 janvier 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

**Marc Bujon** est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

<b>André Alanore</b>	à	Jean Stöhr	<b>Éric Bossaert</b>	à	Philippe Roche
<b>Daniel Escurat</b>	à	Alain Fonfrede	<b>Michel Pesteil</b>	à	Jean Pierre Guitard
<b>Serge Peyraud</b>	à	Claude Bauvy	<b>Sylvie Prabonneau</b>	A	Pierre Coutaud
<b>Jean Robineaux</b>	à	Gérard Rougier	<b>Francis Roques</b>	à	Robert Gantheil
<b>Jean-Marc Sauviat</b>	à	Christophe Arfeuillère	<b>Geneviève Serve</b>	A	Marie-Claude Lepage

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Robert Bredèche (Bernadette Delpech); Daniel Caraminot (René Lacroix); Bernard Couzelas (Alain Lanly); Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich) ; Didier Péneloux (Gérard Loche) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- **Élus absents et non-représentés :**

Marine Belle ; Jean-Marc Bodin ; Gilles Chazal ; Tony Cornelissen ; Daniel Couderc ; Danielle Coulaud ; Sandra Delibit ; Philippe Exposito ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Frédérique Fraysse ; Baptiste Galland ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Mady Junisson ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Cécile Martin ; Dominique Miermont ; Gérard Moratille ; Daniel Poigneau ; Joël Pradel ; Christine Rougerie ; Jean-Michel Taudin.

Dans le cadre de l'application du protocole d'aménagement du temps de travail, il apparaît nécessaire que le service des Ressources Humaines soit équipé d'un logiciel outil de gestion du temps de travail.

**Délibération n°2020-01-09i**

Envoyé en préfecture le 05/02/2020

Reçu en préfecture le 05/02/2020

Affiché le

ID : 019-200066744-20200123-202001098-DE



Le coût de l'opération s'élève à 33 250,00 € H.T. soit 39 900,00 € TTC et correspond à l'acquisition d'un logiciel outil de gestion du temps de travail.

Le plan de financement prévisionnel se présente ainsi :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Taux
<b>DETR</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>40,00 % (Plafond dépenses éligibles 15 000,00 € HT)</b>
Participation du demandeur : autofinancement	27 250,00 €	60,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>33 250,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le projet d'acquisition d'un logiciel outil pour la gestion du temps de travail, pour un montant de 33 250,00 € HT (Plafond dépenses éligibles : 15 000,00 € H.T.) ;
- **DEMANDE** à monsieur le Préfet de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) « Acquisition de matériel informatique des mairies et EPCI et des maisons de service au public et projets ayant recours aux technologies de l'information et de la communication », au taux de 40,00 % soit une subvention sollicitée de 6 000,00 € ;
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents nécessaires.

<b>A l'unanimité</b>	
Votants	75
Pour	75
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 23 janvier 2020**

Le président,  
Pierre Chevalier

